ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Reunion : enseignement superieur

Question écrite n° 64128

Texte de la question

M Andre Thien Ah Koon attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale et de la culture, sur la grave carence de logements universitaires a la Reunion. Le centre regional des oeuvres universitaires et scolaires (CROUS) se trouve dans l'incapacite de satisfaire a la demande des etudiants, pour la plupart issus de familles de condition modeste ou de parents au chomage. En effet, le CROUS ne dispose que de 650 chambres - dont 150 ne repondent pas aux normes - alors qu'il doit faire face a plus de 3 000 candidatures. Compte tenu de la necessite imperieuse pour ces jeunes de se former - volonte fermement exprimee d'etre competitifs sur le marche du travail - et surtout de ne pas reproduire le schema parental, il lui demande, en consequence, de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend prendre afin d'apporter les apaisements necessaires et de ne pas annihiler les efforts consentis par cette tranche defavorisee de la population.

Texte de la réponse

Reponse. - La capacite d'accueil offerte aux etudiants a la Reunion etait de 369 chambres en 1988. A la rentree 1989, une nouvelle residence universitaire de 231 chambres, financee par le conseil general, a ete ouverte. A la rentree 1991, une residence financee par l'Etat a permis de disposer de 100 chambres supplementaires et de 100 autres chambres a la rentree 1992. Une residence internationale, financee par le Feder, le conseil general, le ministere des departements et territoires d'outre-mer et le ministere de la cooperation ouvrira en 1993, ce qui portera la capacite d'accueil a 1 000 chambres, ce chiffre traduisant l'effort consenti dans ce domaine depuis cinq ans. Par ailleurs, il convient de rappeler que les etudiants residant hors du domicile familial et qui supportent une depense de logement peuvent beneficier de l'allocation de logement a caractere social (ALS) depuis le 1er janvier 1991 pour le departement de la Reunion.

Données clés

Auteur : M. Thien Ah Koon Andr•
Circonscription : - Non-Inscrit
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 64128
Rubrique : Dom-tom
Ministère interrogé : éducation nationale et culture
Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 16 novembre 1992, page 5170